

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes



Conseillers en exercice	45
Présents	35
Nombre de pouvoirs	5
Votants	40

DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2021 – 067

Séance du 7 juin 2021

INFORMATION DELIBERATIONS DU BUREAU

L'an deux mille vingt-et-un le sept juin à 19h, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Gioux, au nombre de 35, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 31 mai 2021.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs MOINE Michel ; HAGENBACH Nadine ; COLLET-DUFAYS Céline ; HAYEZ Marie-Françoise ; ROUGIER Bernard ; BAUCULAT Annick ; LEGER Jean-Luc ; MALHOMME Elodie ; DEBAENST Catherine ; DURAND Serge ; DETOLLE Alain ; NICOUX Renée ; ROULET Alain ; FOURNET Marie Hélène ; LABARRE Jacqueline ; ESTERELLAS Philippe ; COLLIN Philippe ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; SALVIAT Gérard ; LHERITIER Laurent ; BŒUF Jacques ; MÉRIGOT Pascal ; CHEVREUX Laurence ; LEGROS Pierrette ; PINLON Evelyne ; FOUGERON Roger ; AUMENIER Gérard ; PRIOURET Denis ; SAINTRAPT Alex ; MIOMANDRE Didier ; BIALOUX Claude ; BERTIN Valérie ; TOURNIER Jacques.

ETAIENT EXCUSES : M. LETELLIER Thierry suppléé par SALVIAT Gérard ; LABOURIER Dominique. TERNAT Didier

Ayant donné procuration : DUCOURTIOUX Stéphane à MOINE Michel ; BOUQUET Benjamin et DUGAUD Isabelle à HAGENBACH Nadine ; VERONNET Jean-Luc et ARNAUD Christian à PINLON Evelyne.

ETAIENT ABSENTS : BRUNET Guy ; Thierry ROGER ; JOSLIN Jean-Louis.

Mme Valérie BERTIN présente le rapport suivant :

Conformément à l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le Président rend compte des travaux du Bureau et des attributions exercées par délégation.

Ainsi, depuis le précédent Conseil, les délibérations suivantes ont été prises :

- 2021/059 : Adhésion et cotisation 2021 à 2CUBE pour un montant de 5851.20€.
- 2021/060 : Adhésion 2021 à Initiative Creuse pour un montant de 500€.

- 2021/061 : Adhésion 2021 à l'ADCF pour un montant de 1303.58€.
- 2021/062 : Adhésion 2021 à l'AMAC 23 pour un montant de 583.51€.
- 2021/063 : Adhésion 2021 à Creuse Tourisme ADRT pour un montant de 1000€.
- 2021/064 : Adhésion 2021 à Ville et Métiers d'Art pour un montant de 1600€.
- 2021/065 : Vœu suite à décision du Tribunal Administratif.
- 2021/066 : Fixation du loyer d'un appartement à Gentioux.

Vu la délibération n°2020-044 portant délégation au Bureau communautaire et à la Présidente,
Le CONSEIL de la Communauté, après avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité,

- **PREND ACTE** de cette information relative aux délibérations prises par le Bureau dans le cadre de ses délégations.

Ainsi fait et délibéré le 7 juin 2021 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le

18 JUIN 2021

PUBLIEE le

Valérie BERTIN,
Présidente

